

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'ÉSAD Amiens

Date : 24 novembre 2025

1. Installation de la nouvelle direction

Mme Tiphane Dragaut-Lupescu prend officiellement ses fonctions de directrice de l'ÉSAD Amiens. La présidente du CA lui souhaite la bienvenue et souligne la qualité de sa préparation. La directrice remercie l'équipe pour son accueil depuis septembre et Guillaume Darras pour avoir assuré l'intérim entre le départ de Mme Dennys et son arrivée.

2. Point rentrée 2025

Effectifs

- **215 étudiants inscrits** (contre 204 en 2024)
- Tendance stable avec légère augmentation

Répartition par département

- **Waide Somme (images animées)** : 14 inscrits en DNA 1ère année (stable) + 2 F.C
- **Design graphique** : 24 inscrits en 1ère année (baisse en première année par rapport aux années précédentes mais compensé par l'arrivée d'étudiants en année supérieur via les commissions d'équivalence.)

Parcoursup

- 509 candidats pour 47 places (taux d'admission : 19%)
- L'image animée plus attractif que Le design graphique

Dates importantes

- **Portes ouvertes** : 30-31 janvier 2026
- **Remise des diplômes** : 26 juin 2026 à 14h
- **Exposition DNSEP** : 27 juin 2026

3. Labellisation RECA

Waide Somme fait partie des **19 écoles labellisées** par le RECA (Réseau des Écoles de Cinéma d'Animation) lors de la première vague. L'annonce a été faite à Angoulême avec la présence du président du CNC, qui s'est positionné fortement en faveur de cette labellisation pour garantir la transparence et la qualité des formations.

L'école rejoint des établissements prestigieux : Gobelins, Estienne, Ateliers de Sèvres, ArtFX, Rubika, Arts Déco (ENSAD), ATI (Paris 8).

4. Festival de l'Animation

Première édition organisée à Amiens en octobre en partenariat avec le Ciné Saint-Leu et La Lune des Pirates :

- Avant-premières avec réalisateurs
- Soirée d'ouverture avec l'artiste The Name avec VJing réalisé par les étudiants
- Format artisanal mais succès encourageant

Perspectives : M. Pierre Savreux (Vice-président d'Amiens Métropole délégué à la Culture) confirme l'intérêt de structurer la filière image animée autour d'un événement fort annuel.

5. Installation des instances étudiantes

Représentants élus (votés à l'unanimité)

- **Design graphique :** Adrien Côté (titulaire), Ulysse Chevret (Suppléant)
- **Images animées :** Aurelle Trident (titulaire), Lucie Hotton (suppléante)

6. Décisions budgétaires

DM3 (Décision Modificative n°3) - Adoptée

- Subvention d'équipement FIPHFP : 1 338 €
- Recettes supplémentaires DRAC (bourses, jurys, projets HSS, Culture Pro : 25 000 €)
- **Total équilibré :** 6 167 € en recettes et dépenses

Exonération des droits d'inscription pour les boursiers - Adoptée

Mesure nationale du ministère de la Culture entrée en vigueur cette année :

Impact majeur pour l'ÉSAD :

- **Perte estimée : environ 28 000 €** (un semestre d'intervenants, workshops et consommables pour une formation)
- Compensation par forfait État basé sur la moyenne des écoles nationales (460 €/boursier)
- **Problème :** Ne couvre que la moitié de la perte réelle car les frais d'inscription d'Amiens (historiquement élevés suite au désengagement du département des Sommes il y a plus de 10 ans)

Situation délicate : L'ÉSAD Amiens est l'une des seules écoles de la région aussi impactée. La présidente exprime ses regrets sur le manque de prise en compte des réalités territoriales, tout en saluant le geste envers les étudiants boursiers.

Pour 2026 : Le forfait sera calculé sur le nombre de boursiers N-1.

7. Autres délibérations adoptées

- Admission en non-valeur : 920 € (frais d'inscription 2021-2022 d'une étudiante boursière)
- Remboursement frais de déplacement de la directrice (période août-novembre)
- Remboursement frais personnalités extérieures (correction préfecture)
- Rapport d'activité 2024

8. Recrutement

Nouveau secrétaire général : M. Lepagnol

- Actuellement au Louvre (fonction publique d'État)
- Parcours : carrière à la préfecture de la Somme (RH), amiénois souhaitant revenir
- **Arrivée prévue :** janvier 2026 (sous réserve d'obtention du détachement)
- Profil apprécié pour sa bienveillance, son expertise RH et sa connaissance du territoire

Départ : Mme Debure part en retraite (dernier CA).

9. Projet PIC (Pôle Image Création)

Avancées majeures

- **Budget total :** 38 millions € (36M travaux + 2M équipement)
- **Démarrage travaux préalables :** fin 2025
- **Lancement officiel :** mars 2026
- **Livraison prévue :** mars 2028
- **Objectif :** accueillir les Rencontres de la BD en juin 2028

1% artistique

Constitution d'un comité artistique incluant :

- Un représentant ÉSAD
- Un représentant "On a marché sur la bulle"
- Un représentant FRAC

Calendrier : Premier trimestre 2026

Enjeux spécifiques :

- Résistance au feu nécessitant investissements complémentaires
- Problème de dalle et eaux usées découvert (tassement du sol)

- Signal urbain extérieur souhaité dans le cahier des charges

La directrice insiste sur l'importance d'**associer les étudiants à plusieurs étapes** du projet pour une vraie expertise professionnelle, pas seulement un stage final.

10. Calendrier à venir

- **Janvier 2026** : DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)
- **3 février 2026** : CA suivant
- **Mars 2026** : Vote du budget (attention élections municipales 15 et 22 mars – date à préciser)

Bonne nouvelle : La participation d'Amiens Métropole sera votée en décembre avant le budget 2026.

11. Points divers

- **Demande de subvention région** : 374 200 € pour 2026
- **Convention partenariat La Lune des Pirates**
- **Don Véronique Vienne** : cartons de livres pour la documentation
- **Salon microéditions** : 5-7 décembre aux Francs
- **Biennale Exemplaïre** : candidature déposée (déplacement en minibus emprunté à Dunkerque pour raisons budgétaires)

Question étudiante importante

Les représentants étudiants soulignent que **l'absence de prise en charge du 2^e étudiant** pour le séminaire ANDEA a empêché toute représentation cette année. La directrice s'engage à ce que 2 étudiants puissent participer aux prochains séminaires (1 pris en charge par l'ANDEA, l'autre par l'école).